



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 13 juillet 2023 à 9 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.02 Période de questions du public

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Accorder un contrat à l'entreprise *Environnement Routier NRJ inc.* ayant pour objet l'exécution de travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun entre la rue Godin et le boulevard Henri-Duhamel dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 9 069 169,27 \$, toutes taxes incluses (contrat : 7 021 089,45 \$, contingences : 1 053 163,42 \$ et incidences : 994 916,40 \$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-005 (1 soumissionnaire). (1236277003)
- 20.02 Accorder un contrat à l'entreprise *Environnement Routier NRJ inc.* ayant pour objet l'exécution de travaux de réaménagement géométrique, d'agrandissement de trottoir, de réfection de chaussée, de marquage et d'ajout de signalisation pour la sécurisation de la bande cyclable de la rue Gilberte-Dubé, entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc Alfred-Sauvé, dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 1 905 384,02 \$ toutes taxes incluses (contrat : 1 524 307,22 \$ contingences : 152 430,72 \$ et incidences : 228 646,08 \$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-011 (1 soumissionnaire). (1236277004)

40 – Réglementation

- 40.01 Édicter une ordonnance relative à l'événement public « Jeux écossais de Montréal ». (1234637009)

51 – Nomination / Désignation

- 51.01 Approuver la nomination de Mme Stéphanie Zhao LIU (100284603) à titre de secrétaire d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Verdun ainsi que Mme Diane Garand (100857999) à titre de secrétaire d'arrondissement substitut. (1234588002)

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance



Dossier # : 1236277003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Environnement Routier NRJ inc. ayant pour objet l'exécution de travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun entre la rue Godin et le boulevard Henri-Duhamel dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 9 069 169,27 \$, toutes taxes incluses (contrat: 7 021 089,45 \$, contingences: 1 053 163,42 \$ et incidences: 994 916,40 \$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-005 (1 soumissionnaire).

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense maximale de 9 069 169,27 \$;
2. d'accorder à *Environnement Routier NRJ In .*, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat ayant pour objet l'exécution des travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun entre la rue Godin et le boulevard Henri-Duhamel, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 021 089,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (# de l'appel d'offres: n^o S23-005) ;
3. d'autoriser une dépense de 1 053 163,42 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'autoriser une dépense de 994 916,40 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
5. de procéder à une évaluation du rendement de la compagnie *Environnement Routier NRJ INC.*
6. 2. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 97.3% par l'agglomération de Montréal et 2,7% par la ville centre.

Ce dossier ne sera pas présenté à la Commission sur l'examen des contrats pour les raisons suivantes:

- les arrondissements ne sont pas tenus de présenter les dossiers à la Commission sur

l'examen des contrats (CEC);

- La CEC, composée d'élus, a comme objectif d'émettre une recommandation d'octroi, basée sur les éléments présentés par le gestionnaire du contrat. Le document en pièce jointe présente les éléments qui auraient été présentés à la CEC. Ces éléments permettent ainsi au conseil d'arrondissement de Verdun de recommander l'octroi du contrat.

Signé par Marlène M GAGNON Le 2023-07-13 10:09

Signataire :

Marlène M GAGNON

directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissement
Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement
social

IDENTIFICATION

Dossier # :1236277003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Environnement Routier NRJ inc. ayant pour objet l'exécution de travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun entre la rue Godin et le boulevard Henri-Duhamel dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 9 069 169,27 \$, toutes taxes incluses (contrat: 7 021 089,45 \$, contingences: 1 053 163,42 \$ et incidences: 994 916,40 \$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-005 (1 soumissionnaire).

CONTENU

CONTEXTE

Le présent addenda vise à apporter les modifications suivantes au sommaire décisionnel initial:

JUSTIFICATION

Section Explication des écarts, remplacement de la dernière phrase par la suivante:

Commission sur l'examen des contrats: Ce dossier n'a pas à être soumis à la Commission sur l'examen des contrats puisque les arrondissements n'y sont pas assujettis. Compte tenu de l'écart de plus de 20%, qu'un seul soumissionnaire a déposé une soumission et que le montant du contrat est de plus de 3M\$, un document a été préparé, tel qu'il aurait été présenté à la Commission sur l'examen des contrats.

ASPECT FINANCIER

Un négociation a eu lieu le 7 juin dernier. Un bordereau révisé a été émis et est joint au présent addenda. Les informations financières sont les suivantes (les modifications sont en bleu):

La dépense totale maximale en lien avec ce dossier est de 9 069 169,27 \$ (taxes incluses), dont 7 021 089,45 \$ pour le contrat et 1 053 163,42 \$ pour les contingences (15%) et 994 916,40 \$ pour les incidences (15% *). Elle sera assumée comme suit :

- Un montant maximal de 7 567 649,03 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 45000 de compétence d'agglomération RCG 23-004 Aménagements cyclables CM23 0091
- Un montant maximal de 491 477,98 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 45009 de compétence d'agglomération RCG 19-035 Travaux maintien réseau cyclable CG219 0633 (pour les travaux d'éclairage)
- Un montant maximal de 34 803,36 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 55859 de compétence d'agglomération RCG 20-043 pistes

cyclables CG20 0711 dans le Programme de maintien des infrastructures routière (trottoirs)

- Un montant maximal de 187 429,99 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 59071 de compétence locale, 23-007 Sécurisation du réseau routier Vision Zéro CM23 0194 dans le Programme du PSAÉ

Le montant précisé de **7 567 649,03 \$** (net de ristourne) est le total approuvé par l'appel à projet pour les 3 projets planifiés en réalisation 2023 via le programme 45000:

- A85_VER22-0948: 2 428 525 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 974 257,70 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 3 402 782,70 \$ (net de ristourne)
- A85_VER-0949: 2 463 738 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 558 002,88 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 3 021 740,88 \$ (net de ristourne)
- A85_VER22-0952: 826 776 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 316 349,45 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 1 143 125,45 \$ (net de ristourne)

* Prendre note que, pour les incidences, la valeur correspondante à 15% est de 1 053 163,42 \$. Un montant de 58 247,02 \$ autorisé via le **GDD 2236277001** pour une dépense d'incidence est exclu du montant demandé via le présent GDD.

Le montant total, en net de ristourne, est de 8 281 360,37 \$, pour l'ensemble des programmes.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible au Programme décennal d'immobilisation (PDI) 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de \$) :

Programme	2023 (K \$)	2024 (K \$)	TOTAL (K \$)
45000 – Réseau Express Vélo et développement du réseau cyclable	2 000	5 568	7 568
45009 Travaux maintien réseau cyclable	0	491	491
55859 Programme de maintien des infrastructures routière (trottoirs)	0	35	35
59071 - Programme PSAE Vision Zéro : Mise en oeuvre des mesures de sécurisation	0	187	187

Cette dépense sera assumée à :

- 91,4 % par le règlement d'emprunt 45000 de compétence d'agglomération;
- 5,9% par le règlement d'emprunt 45009 de compétence d'agglomération;
- 0,4 % par le règlement d'emprunt 55859 de compétence CORPO (locale) ;
- 2,3 % par le règlement d'emprunt 59071 de compétence CORPO (locale) .

Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des finances.

CALENDRIER

Le calendrier suivant s'applique:

- Conseil d'arrondissement spécial pour le présent addenda: 13 juillet 2023;
- Émission du bon de commande conformément au résultat de la négociation: semaine du 17 juillet 2023;
- Réunion de démarrage: 19 juillet 2023;
- Début du chantier: semaine du 21 août 2023;
- Interruption hivernale;
- Poursuite des travaux au printemps 2024.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Mona NOVAC, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Simona STOICA STEFAN, Verdun

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Véronique DORVAL
ingénieur(e)

IDENTIFICATION

Dossier # :1236277003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Environnement Routier NRJ inc. ayant pour objet l'exécution de travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun entre la rue Godin et le boulevard Henri-Duhamel dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 9 629 448,20 \$, toutes taxes incluses (contrat: 7 452 073,24\$, contingences de 1 117 810,99 \$ et incidences de 1 059 563,97\$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-005 (1 soumissionnaire).

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) poursuit sa mission de planifier et de développer le réseau cyclable de l'agglomération de Montréal, afin d'offrir à la population de l'île de Montréal, des alternatives supplémentaires pour ses déplacements par des axes cyclables confortables et sécuritaires. Ces liens cyclables permettent d'améliorer la qualité de vie des citoyens en offrant plus de liberté, de développement social et d'équité. Dans le but de poursuivre le développement de sa programmation vélo 2023-2026 annoncée en début d'année, et comme les travaux sont exécutés dans le réseau cyclable identifié au *Plan Vélo 2019* , dont la compétence est déléguée par le conseil d'agglomération à la ville centre, une délégation en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) et de l'encadrement administratif n° C-OG-SUM-P-20-002, a été faite pour le tronçon suivant :

- rue de Verdun, entre la rue Godin et le boulevard Henri-Duhamel

De façon plus détaillée, les interventions incluses au présent contrat visent les objectifs suivants :

- Améliorer l'expérience cycliste en la rendant plus sécuritaire et plus confortable;
- Améliorer la sécurité pour l'ensemble des usagers de la route en lien avec la *Vision Zéro* , notamment avec une signalisation distincte aux abords des écoles et des carrefours surélevés en pavés ;
- Améliorer la qualité de vie des riverains en apaisant la circulation automobile dans le secteur, notamment avec la réduction des voies de circulation et la végétalisation des abords de rue;
- Contribuer à l'objectif de la Ville de Montréal de devenir carbone-neutre d'ici 2050 en rendant le vélo plus
- attrayant comme moyen de transport;

- Encourager le transport actif par l'implantation de voies cyclables plus larges et protégées partiellement, pour les personnes vulnérables, notamment les enfants (3 écoles sur le tronçon);
- Diminuer les impacts négatifs de la congestion routière dans une perspective de développement durable.

Ce contrat contribue donc à l'atteinte de l'objectif qui consiste en l'augmentation de l'offre de transport à vélo et la sécurité des piétons vulnérables.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 210043 - 7 mars 2023 : Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge, dans le cadre de l'édition 2023 du *Programme d'aménagement de rue artérielle et d'aménagements cyclables*, la réalisation des travaux (conception, appel d'offres et surveillance) visant la sécurisation et la bonification du lien cyclable de la partie de la rue de Verdun comprise entre la rue Godin et la rue Henri-Duhamel situé sur le réseau administratif artériel de voirie (RAAV) ainsi que la réalisation des travaux (appel d'offres et surveillance) de mise aux normes de feux de circulation au carrefour Willibrord et de Verdun. (1236277001);

CE23 0227 - 15 février 2023 : de recommander au conseil municipal : d'accepter les offres de services des conseils d'arrondissements de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues artérielles et de voies cyclables pour l'année 2023, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c.C-11.4) (1238935001)

CM23 0178 - 20 février 2023: Accepter les offres de services d'arrondissements de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues artérielles et de voies cyclables pour l'année 2023, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4). (1238935001)

D1236277001- 15 mai 2023 : Accorder à au groupe ABS Inc. un contrat de services professionnel de 58 247,02 \$ taxes incluses, pour la caractérisation et surveillance environnementale dans le cadre du projet de sécurisation et bonification de la bande cyclable de la rue de Verdun, dans l'arrondissement de Verdun, - Entente cadre # 1541635- Appel d'offres publics # 22-1912

DESCRIPTION

En vue d'améliorer la sécurité des usagers, notamment les cyclistes et les piétons, le présent contrat de travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun comprend les travaux suivants, selon les numéros de projets correspondant:

A85_VER22-0948: Sécurisation et bonification de la bande cyclable de la rue de Verdun : A1 - Travaux de réaménagement géométrique sur le réseau artériel (travaux correctifs des saillies existantes)

- La construction d'avancées de trottoir;
- La construction de terre-pleins centraux et d'îlots refuge pour piéton;
- La construction de quais permanents pour autobus en bordure d'une bande cyclable;
- La reconstruction de trottoir monolithe, boulevard et structural en béton;
- La reconstruction de chaussée surélevée en pavage (rue locale et bande cyclable);
- La reconstruction de carrefour surélevé en chaussée rigide avec un revêtement en pavé de béton préfabriqué;
- La construction de fosses de plantations;
- Le marquage standard et le marquage en thermoplastique sur chaussée;
- L'ajout de signalisation verticale.

A85_VER22-0949: Sécurisation et bonification de la bande cyclable de la rue de Verdun : A2 - Travaux d'aménagement cyclables (marquage sur chaussée et interventions transitoires)

- La fourniture et mise en place de bordures de béton préfabriquées ancrées;
- La construction de quais transitoires pour autobus en bordure d'une bande cyclable;
- Le planage-pavage de chaussée;
- Le marquage standard et le marquage en thermoplastique sur chaussée;
- L'ajout de signalisation verticale.

A85_VER22-0952 Sécurisation et bonification de la bande cyclable de la rue de Verdun : A3 - Travaux de réaménagement géométrique sur le réseau artériel & travaux d'aménagements de rues locales (travaux au carrefour Willibrord et de Verdun)

- La fourniture et installation d'un système de feux de circulation, incluant tous les travaux de nature électrique;
- La construction de bases et conduits d'éclairage;
- La construction d'avancées de trottoir;
- La reconstruction de trottoir monolithe, boulevard et structural en béton;
- La reconstruction de chaussée surélevée en pavage (rue locale et bande cyclable);
- La reconstruction de carrefour surélevé en chaussée rigide avec un revêtement en pavé de béton préfabriqué;
- La construction de fosses de plantations;
- Le marquage standard et le marquage en thermoplastique sur chaussée;
- L'ajout de signalisation verticale;

L'ensemble du tronçon est concerné par les projets A85_VER22-0948 et 0949, la distinction relève de la nature de l'intervention. Le projet A85_VER22-0952 concerne uniquement le carrefour Willibrord / de Verdun.

Des contingences représentant 15 % de la valeur du contrat doivent être prévues, entre autres, pour couvrir les imprévus pouvant survenir lors de la réalisation des travaux, tel que :

- Remplacement de puisards défectueux;
- Reconstruction de zone élargie de trottoirs selon les conditions existantes;
- Dépassement des quantités;
- Disposition de sols davantage contaminés qu'anticipé (caractérisation à venir);
- Autres imprévus.

Des incidences représentant 15% de la valeur du contrat doivent être prévues, entre autres, pour couvrir les dépenses suivantes, par l'entremise divers contrats à venir:

- Études préalables:
 - Sondage in situ;
 - caractérisation environnementale des sols;
- Surveillance (incluant la surveillance environnementale);
- Fourniture et installation de quai modulaire temporaire;
- Conception pour le pavé;
- Fourniture de compteur vélo permanent;
- Fourniture de support à vélo et station d'entretien;
- Rehaussement de couvercle de puits d'accès de la CSEM et BELL;

- Fourniture et plantation de végétaux;
- Fourniture et installation d'oriflamme (signalétique vélo);
- Fourniture et installation de projection lumineuse au sol (symbole vélo);
- Autres dépenses imprévues à ce jour.

JUSTIFICATION

Appel d'offres public S23-005: Travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun de la rue Godin au boulevard Henri-Duhamel

- Date de lancement de l'appel d'offres : 20 avril 2023;
- Date d'ouverture des soumissions : 16 mai 2023;
- Dans le cadre du processus de cet appel d'offres public, au total six (6) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et une (1) entreprise a déposé une soumission conforme.

Sur un total de six (6) preneurs du cahier de charges, une (1) firme a déposé une soumission conforme, soit dans une proportion de 17 %. À noter toutefois que quatre (4) des preneurs du cahier de charges étaient des sous-traitants potentiels et non des entrepreneurs généraux pouvant soumissionner pour le contrat. Des deux (2) preneurs du cahier de charges pouvant soumissionner en réponse au présent appel d'offre, l'un a transmis un avis de désistement, indiquant que son carnet de commande est complet à ce moment de l'année pour un projet avec gérance de plusieurs sous-traitants. La liste des preneurs du cahier de charges et le tableau des résultats de l'appel d'offres sont fournis en pièces jointes.

L'estimation a été réalisée à l'interne par la chargée de projet Véronique Dorval, ing. de la Division des études techniques de l'arrondissement de Verdun.

Addenda émis :

- addenda 01 : le 01 mai 2023 : ajout des items relatifs aux feux de circulation au bordereau
- addenda 02 : le 04 mai 2023 : ajout d'annexe au devis technique spécial de maintien de la circulation et réponse à deux questions
- addenda 03 : le 05 mai 2023 : ajout de travaux relatifs à des boucles de détection et précision concernant les plaques podotactiles suite à une question
- addenda 04 : le 08 mai 2023 : réponses à des questions en lien avec la marquage et précision des travaux en lien avec les boucles de détection de l'addenda no 3
- addenda 05 : le 09 mai 2023 : modification au quai permanent, ajout d'un bateau-pavé à reconstruire et ajout de marquage
- addenda 06 : le 10 mai 2023 ajout de pièces jointes manquantes à l'addenda no 2
-

Firmes soumissionnaires	Prix de base (taxes incluses)	Contingences (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Environnement Routier NRJ Inc	7 452 073,24 \$	1 117 810,99 \$	8 569 884,22 \$
Dernière estimation réalisée	4 676 650,37 \$	701 497,56 \$	5 378 147,92 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme – estimation)			3 191 736,30 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) (la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100			59,35%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse – la plus basse)			N/A
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) (la deuxième			N/A

plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100

Explication des écarts

L'écart de prix entre la plus basse soumission et la dernière estimation est de 3 191 736,30 \$ (+59,35 %), taxes et contingences incluses.

L'écart de prix peut s'expliquer par les éléments suivants (les éléments sont énumérés selon l'ordre d'importance de l'impact monétaire):

- Prix des soumissions à la hausse au-delà du 1er mai (impact majeur);
- Sous-estimation des coûts associés aux multiples zones d'interventions et aux multiples disciplines (gérance et mobilisations diverses);
- Sous-estimation des coûts associés à la perte de productivité liée au maintien de la circulation. Coûts répartis sur les postes au bordereaux dont la productivité est réduite en raison de l'emplacement (intersection avec fort débit de circulation);
- Sous-estimation des prix fixes relatifs à certains ouvrages (exemple: bétonnage et pavage), rendant plus élevé le coût unitaire pour des petites quantités, tel que le présent projet;
- Comparaison des prix estimés avec des prix de contrats réalisés par la ville centre (quantités plus élevées, contrat avec une moins grande diversité d'ouvrages, etc.);
- Type de projet peu fréquent pour un arrondissement et ne correspondant pas aux interventions habituelles pour les preneurs de cahier de charges pour des travaux en arrondissement;
- Projet atypique.

Une estimation post ouverture des soumissions est en cours de réalisation par une firme externe, GLT, afin de pouvoir aider l'arrondissement dans la prise de décision pour l'octroi du présent contrat, en raison de l'écart important des prix. Cette firme a réaliser des estimations post ouverture pour deux contrats similaires publiés lors de la même période.

La méthode d'estimation utilisée par le consultant externe correspond à une estimation catégorie "A" signée par un estimateur membre de l'Association des estimateurs et des économiste de la construction du Québec et est davantage représentative qu'une estimation réalisée à partir de prix historiques. La méthode par évaluation des prix historiques est valable dans la majorité des cas, toutefois, dans le présent cas, l'estimation externe pour deux autres contrats similaires, a permis de conclure que les estimations initiales tel que réalisé avant l'ouverture des soumissions sont sous-estimées.

L'estimation externe est réalisé par une méthode similaire à celle des entrepreneurs (taux de production, taux horaire de main d'oeuvre et machinerie, frais fixes divers, etc.). L'écart entre l'estimation externe et le plus bas soumissionnaire est, pour les deux autres cas, de moins de 20%, ce qui permet de confirmer que les prix de la soumission est raisonnable pour les travaux à réaliser.

Tous les documents fournis ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues afin de s'assurer de leur conformité, tels que le formulaire de soumission, le cautionnement de soumission, la lettre d'engagement, licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), l'attestation de Revenu Québec et de l'Autorité des Marchés Publics (AMP).

Aucun des soumissionnaires dans ce dossier n'a été déclaré non conforme en vertu du *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle (18-038)* .

Les validations suivantes ont été effectuées :

- Les soumissionnaires ne font pas partie du Registre des entreprises à licences

- restreintes de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Les soumissionnaires ont déposé une attestation valide de Revenu Québec (RQ) avec la soumission;
- Les soumissionnaires ne font pas partie de la liste des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Les soumissionnaires respectent le Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle (18-038);
- Les soumissionnaires ne sont pas inscrits sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant (LFRI).

Commission sur l'examen des contrats: Ce dossier doit être soumis à la Commission sur l'examen des contrats (écart de plus de 20%, un seul soumissionnaire et le montant du contrat est de plus de 3M\$)

Recommandation :

Nous recommandons d'adjuger ce contrat à l'entreprise : *Environnement Routier NRJ Inc .*, sise au 23, avenue Milton, Lachine (Québec) H8R 1K6 dont le numéro d'entreprise est le suivant: 1142611939

L'évaluation de risque effectuée n'a pas identifié de risque significatif pour la recommandation d'une évaluation de rendement en vertu de l'encadrement administratif C-OG-APP-D-21-001.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale maximale en lien avec ce dossier est de 9 629 448,20 \$ (taxes incluses), dont 7 452 073,24 \$ \$ pour le contrat et 1 117 810,99 \$ pour les contingences (15%) et 1 059 563,97 pour les incidences (15% *). Elle sera assumée comme suit :

- Un montant maximal de 8 079 258,37 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 45000 de compétence d'agglomération RCG 23-004 Aménagements cyclables CM23 0091
- Un montant maximal de 491 477,98 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 45009 de compétence d'agglomération RCG 19-035 Travaux maintien réseau cyclable CG219 0633 (pour les travaux d'éclairage)
- Un montant maximal de 34 803,36 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 55859 de compétence d'agglomération RCG 20-043 pistes cyclables CG20 0711 dans le Programme de maintien des infrastructures routière (trottoirs)
- Un montant maximal de 187 429,99 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 59071 de compétence locale, 23-007 Sécurisation du réseau routier Vision Zéro CM23 0194 dans le Programme du PSAÉ

Le montant précisé **8 079 258,37 \$** (net de ristourne) est le total approuvé par l'appel à projet pour les 3 projets planifiés en réalisation 2023 via le programme 45000:

- A85_VER22-0948: 2 428 525 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 1 204 481,90 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 3 633 006,90 \$ (net de ristourne)
- A85_VER-0949: 2 463 738 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 762 646,62 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 3 226 384,62 \$ (net de ristourne)
- A85_VER22-0952: 826 776 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un

montant additionnel 393 090,85 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 1 219 866,85 \$ (net de ristourne)

* Prendre note que, pour les incidences, la valeur correspondante à 15% est de 1 117 810,99 \$. Un montant de 58 247,02 \$ autorisé via le GDD 2236277001 pour une dépense d'incidence est exclu du montant demandé via le présent GDD.

Le montant total, en net de ristourne, est de 8 792 969,70 \$, pour l'ensemble des programmes.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible au Programme décennal d'immobilisation (PDI) 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de \$) :

Programme	2023 (K \$)	2024 (K \$)	TOTAL (K \$)
45000 – Réseau Express Vélo et développement du réseau cyclable	4 040	4 040	8 079
45009 Travaux maintien réseau cyclable	491	0	491
55859 Programme de maintien des infrastructures routière (trottoirs)	35	0	35
59071 - Programme PSAE Vision Zéro : Mise en oeuvre des mesures de sécurisation	187	0	187

Cette dépense sera assumée à :

- 91,9 % par le règlement d'emprunt 45000 de compétence d'agglomération;
- 5,6% par le règlement d'emprunt 45009 de compétence d'agglomération;
- 0,4 % par le règlement d'emprunt 55859 de compétence CORPO (locale) ;
- 2,1 % par le règlement d'emprunt 59071 de compétence CORPO (locale) .

Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des finances.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle. Voir les détails dans la grille d'analyse Montréal 2030 jointe au présent dossier.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure, les impacts sont les suivants:

- un rapport de l'ombudsman indique des préoccupations concernant la sécurité de ce lien cyclable, notamment en raison des saillies existantes dans l'axe de cette rue, un report de cet octroi induit un report pour corriger cette problématique;
- les travaux ne pourront être complétés en 2023, et le présent contrat pourrait perdre son financement;

- compte tenu des contraintes administratives (délégation, période d'appel d'offres, etc.), un rejet de cette soumission implique un report des travaux à l'été 2025 (voir le calendrier ici-bas);
- la majorité des travaux permettent une sécurisation aux abords de trois écoles, et ces travaux sont attendus et demandés par ces écoles;
- l'atteinte des objectifs de déploiement de la programmation vélo sera retardée;
- un nouvel appel d'offres implique une nouvelle conception et des coûts de conception supplémentaires;
- les prix étant peu prévisible ces derniers années et fortement à la hausse, un report de la réalisation de ces travaux implique fort probablement une hausse des coûts de réalisation. Les dernières expériences de l'Arrondissement lors de rejet de soumission ont résulté en un octroi ultérieur pour un projet d'envergure, au même prix, parfois plus cher, que celui de la soumission rejetée.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Ce dossier ne comporte aucun enjeu en lien avec la COVID-19.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication a été préparé pour le présent projet, dont les principales étapes sont les suivantes:

En amont

- Sondage in situ;
- Rencontre commerçants et écoles;
- page internet.

Lors de l'octroi

- Communiqué de presse;
- Avis à la population et aux partenaires;
- page internet à jour.

Au début des travaux

- Publication Facebook;
- Article sur montreal.ca.

Pendant les travaux

- Communication en continu.

Au terme des travaux

- Communication;
- Innauguration.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Date limite intervention finances: 9 juin;

- Négociation: semaine du 5 juin;
- Conseil d'arrondissement: 27 juin;
- Semaine du 19 juin: Addenda au présent GDD présentant les conclusions de la négociation;
- Conseil exécutif pour mandat pour Commission d'examen des contrats: 2 août;
- Commission d'examen des contrat: 9 août au 5 septembre;
- Décision favorable ou défavorable de la CEC;
- Si décision favorable de la CEC:
 - Émission du bon de commande correspondant au montant final suite à la négociation, pour un montant maximal du montant autorisé au présent GDD;
 - Octroi de divers contrat via les incidences: à partir d'août 2023;
 - Démarrage du contrat: 6 septembre au 15 septembre;
 - Début des travaux: 21 septembre 2024;
 - Interruption hivernale: 15 décembre au 15 mai;
 - Fin des travaux: août 2024.
- Si décision défavorable de la CEC:
 - Rejet de la soumission lors du conseil d'arrondissement du 5 septembre;
 - Modification de la conception;
 - Dépôt d'un projet en article 85 au printemps 2024;
 - Réalisation probable à l'été 2025.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Johane MORIN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Véronique DORVAL
Ingénieure

ENDOSSÉ PAR

Jean CARDIN
Directeur

Le : 2023-05-31

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Daniel POTVIN
Directeur par intérim



Dossier # : 1236277004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Environnement Routier NRJ INC. ayant pour objet l'exécution de travaux de réaménagement géométrique, d'agrandissement de trottoir, de réfection de chaussée, de marquage et d'ajout de signalisation pour la sécurisation de la bande cyclable de la rue Gilberte-Dubé, entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc Alfred-Sauvé, dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 1 905 384,02 \$ toutes taxes incluses (contrat: 1 524 307,22 \$ contingences: 152 430,72 \$ et incidences: 228 646,08 \$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-011 (1 soumissionnaire).

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense totale de 1 905 384,02 \$ (contingences, incidences et taxes incluses);
2. d'accorder à *Environnement Routier NRJ inc* , plus bas soumissionnaire conforme, un contrat ayant pour objet l'exécution de travaux de réaménagement géométrique, d'agrandissement de trottoir, de réfection de chaussée de marquage et d'ajout de signalisation pour la sécurisation de la bande cyclable de la rue Gilberte-Dubé entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc Alfred-Sauvé, dans l'arrondissement de Verdun, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 1 524 307,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public n^o S23- 011;
3. d'autoriser une dépense de 152 430,72 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'autoriser une dépense de 228 646,08 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
5. de procéder à une évaluation du rendement de *Environnement Routier NRJ inc* . ;
6. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à :
 - 87,1% par le règlement d'emprunt 45000 est de compétence d'agglomération
 - 2,7 % via le règlement d'emprunt 59071de compétence CORPO (

- locale)
- 10,2% par l'agglomération de Montréal via le budget de fonctionnement vélo

pour un montant maximale de 1 905 384,02 \$.

Ce montant correspond au bordereau révisé suite à une négociation avec l'entrepreneur.

Signé par Marlène M GAGNON Le 2023-07-12 08:37

Signataire :

Marlène M GAGNON

directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev. soc. arrondissement
Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement
social

IDENTIFICATION **Dossier # :1236277004**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Environnement Routier NRJ INC. ayant pour objet l'exécution de travaux de réaménagement géométrique, d'agrandissement de trottoir, de réfection de chaussée, de marquage et d'ajout de signalisation pour la sécurisation de la bande cyclable de la rue Gilberte-Dubé, entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc Alfred-Sauvé, dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 1 905 384,02 \$ toutes taxes incluses (contrat: 1 524 307,22 \$ contingences: 152 430,72 \$ et incidences: 228 646,08 \$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-011 (1 soumissionnaire).

CONTENU

CONTEXTE

Le présent addenda vise à apporter les modifications suivantes au sommaire décisionnel comme suit:

ASPECT FINANCIER

Une négociation a eu lieu le 5 juin dernier. Un bordereau révisé a été émis et est joint au présent addenda. Les informations financières sont les suivantes (les modifications sont en bleu).

La dépense totale maximale en lien avec ce dossier est de 1 905 384,02 \$ (taxes incluses), dont 1 524 307,22 \$ pour le contrat et 152 430,72 \$ pour les contingences (10%) et 228 646,08 \$ pour les incidences (15 % *). Elle sera assumée comme suit :

- Un montant maximal de 1 508 608,14 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 45000 de compétence d'agglomération RCG 23-004 Aménagements cyclables CM23 0091
- Un montant maximal de 46 657,98 \$ (net de ristourne) sera financé par le budget de fonctionnement vélo
- Un montant maximal de 184 603,46 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 59071 de compétence locale, 23-007 Sécurisation du réseau routier Vision Zéro CM23 0194 dans le Programme du PSAÉ

Le montant précisé de **1 739 869,58\$** (net de ristourne) est le total approuvé par

l'appel à projets pour les 3 projets planifiés en réalisation 2023 via le programme 45000:

- A85_VER22-0963: 835 723 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 143 952,14 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 979 675,14 \$ (net de ristourne)
- A85_VER-0965: 528 933 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et transféré vers le A85_VER22-0963 , pour un montant total de 528 933 \$ (net de ristourne) ;
- A85_VER22-0966: 45 271\$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 3 561,80 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 48 832,80\$ (net de ristourne)
- PSAE_VER22-0801: 140 667\$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 43 936,46 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 184 603,46 \$ (net de ristourne)

Le montant total, en net de ristourne, est de 1 739 869,58 \$, pour l'ensemble des programmes.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible au Programme décennal d'immobilisation (PDI) 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de \$) :

Programme	2023	TOTAL
45000- Réseau Express Vélo et développement du réseau cyclable	1 505K \$	0 K\$
Budget de fonctionnement	49K \$	0K \$
59071 - Programme PSAE Vision Zéro : Mise en oeuvre des mesures de sécurisation	185K \$	0K \$

Cette dépense sera assumée à :

- 86.6% par le règlement d'emprunt 45000 est de compétence d'agglomération;
- 2,8 % via le règlement d'emprunt 59071de compétence CORPO (locale);
- 10,6% par l'agglomération de Montréal via le budget de fonctionnement vélo.

Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des finances.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Mona NOVAC, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Simona STOICA STEFAN, Verdun

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Abdelkrim AIT ABDAIM

Ingénieure

IDENTIFICATION

Dossier # :1236277004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Environnement Routier NRJ INC. ayant pour objet l'exécution de travaux de réaménagement géométrique, d'agrandissement de trottoir, de réfection de chaussée, de marquage et d'ajout de signalisation pour la sécurisation de la bande cyclable de la rue Gilberte-Dubé, entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc Alfred-Sauvé, dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 1 984 774,26 \$, toutes taxes incluses (contingences de 158 781,94 \$ et incidences de 238 172,91\$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-011 (1 soumissionnaire).

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) poursuit sa mission de planifier et de développer le réseau cyclable de l'agglomération de Montréal, afin d'offrir à la population de l'île, des alternatives supplémentaires pour ses déplacements par des axes cyclables confortables et sécuritaires. Ces liens cyclables permettent d'améliorer la qualité de vie des citoyens en offrant plus de liberté, de développement social et d'équité.

Dans le but de poursuivre le développement de sa programmation vélo 2023-2026 annoncée en début d'année, et comme les travaux sont exécutés dans le réseau cyclable identifié au Plan Vélo 2019, dont la compétence est déléguée par le conseil d'agglomération à la ville centre, une délégation en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec et de l'encadrement administratif C-OG-SUM-P-20-002, a été faite pour le tronçon suivant :

- rue Gilberte-Dubé, entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc Alfred-Sauvé

De façon plus détaillée, les interventions incluses au présent contrat ont pour objectifs de :

- Améliorer l'expérience cycliste en la rendant plus sécuritaire et plus confortable en ajoutant une séparation physique entre les voies cyclables et automobiles;
- Améliorer la sécurité pour l'ensemble des usagers de la route en lien avec la Vision Zéro, notamment avec une signalisation distincte aux abords des écoles et un agrandissement des trottoirs;
- Améliorer la qualité de vie des riverains en apaisant la circulation automobile dans le secteur, notamment avec la végétalisation des abords de rue;
- Contribuer à l'objectif de la Ville de Montréal d'être carbone-neutre d'ici 2050 en rendant le vélo plus
- attrayant comme moyen de transport;

- Encourager le transport actif par l'implantation de voies cyclables plus larges et protégées partiellement, pour les personnes vulnérables, notamment les enfants (école secondaire à proximité);
- Diminuer les impacts négatifs de la congestion routière dans une perspective de développement durable.

Ce contrat répond donc à l'augmentation de l'offre de transport à vélo et la sécurité des piétons vulnérables.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 210043 - 7 mars 2023 : Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge, dans le cadre de l'édition 2023 du *Programme d'aménagement de rue artérielle et d'aménagements cyclables*, la réalisation des travaux (conception, appel d'offres et surveillance) visant la sécurisation et la bonification du lien cyclable de la partie de la rue de Verdun comprise entre la rue Godin et la rue Henri-Duhamel situé sur le réseau administratif artériel de voirie (RAAV) ainsi que la réalisation des travaux (appel d'offres et surveillance) de mise aux normes de feux de circulation au carrefour Willibrord et de Verdun. (1236277001);

CE23 0227 - 15 février 2023 : de recommander au conseil municipal : d'accepter les offres de services des conseils d'arrondissements de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues artérielles et de voies cyclables pour l'année 2023, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c.C-11.4)

CM23 0178 20 - février 2023: Accepter les offres de services d'arrondissements de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues artérielles et de voies cyclables pour l'année 2023, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)

DESCRIPTION

En vue d'améliorer la sécurité des usagers, notamment les cyclistes et les piétons, le présent contrat de travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun comprend les travaux suivants, selon les numéros de projets correspondant:

A85_VER22-0963 Sécurisation, bonification et accessibilité de la route Verte sur la rue Gilberte-Dubé

- La construction de saillies de trottoir;
- La construction de terre-pleins centraux et d'îlots refuge pour piétons;
- La construction de fosses de plantations;
- Le marquage standard et le marquage en thermoplastique sur chaussée;
- L'ajout de signalisation verticale.

A85_VER-0966 Aménagement de la route verte sur la rue Caisse

- Le marquage standard sur chaussée;
- L'ajout de signalisation verticale.

PSAE_VER22-0801 École Secondaire Monseigneur-Richard

- La construction d'avancées de trottoir;
- Agrandissement de trottoir ;
- La construction de fosses de plantations;

- Le marquage standard et le marquage en thermoplastique sur chaussée;
- L'ajout de signalisation verticale;

Des contingences représentant 10 % de la valeur du contrat doivent être prévues, entre autres, pour couvrir les imprévus pouvant survenir lors de la réalisation des travaux, tels que :

- Le remplacement de puisards défectueux;
- La reconstruction de zone de trottoirs élargies selon les conditions existantes;
- Disposition de sols davantage contaminés qu'anticipé (caractérisation à venir);
- Autres imprévus.

Des incidences représentant 15% de la valeur du contrat doivent être prévues, entre autres, pour couvrir les dépenses suivantes, via divers contrats à venir:

- La surveillance (incluant la surveillance environnementale);
- La conception pour le design du thermoplastique;
- Le rehaussement de couvercle de puits d'accès de la CSEM et BELL;
- Fourniture et plantation de végétaux;
- Autres dépenses imprévues à ce jour.

--	--

JUSTIFICATION

Appel d'offres public S23-011: Travaux de voirie et de signalisation de la rue Gilberte-Dubé entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc de la Poudrière et signalisation sur les rues Caisse-Rushbrooke entre la rue Joseph et la rue Gilberte-Dubé

- Date de lancement de l'appel d'offres : 19 avril juin 2023;
- Date d'ouverture des soumissions : 16 mai 2023;
- Dans le cadre du processus d'appel d'offres public S23-011, au total deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et une (1) entreprise a déposé une soumission conforme.

Sur un total de deux (2) preneurs du cahier de charges, une (1) firme a déposé une soumission conforme, soit dans une proportion de 50 %. La liste des preneurs du cahier de charges et le tableau des résultats de l'appel d'offres sont fournis en pièces jointes.

L'estimation a été réalisée à l'interne par la chargée de projet Véronique Dorval, ing. de la Division des études techniques de l'arrondissement de Verdun. Une estimation a été réalisée post ouverture de soumission, par la firme GLT, afin d'aider à l'analyse de ce dossier.

Addenda émis :

- addenda 01 : le 05 mai 2023 - modification de l'aménagement d'un accès au Canadian Tire;
- addenda 02 : le 09 mai 2023 - questions et réponses en lien avec le marquage thermoplastique et modification d'une fosse de plantations et ajout de signalisation;
- addenda 03 : le 11 mai 2023 - questions et réponses en lien avec la gestion des sols contaminés.

-

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Contingences	Total
-------------------------	--------------	--------------	-------

	(taxes incluses)	(taxes incluses)	(taxes incluses)
Environnement Routier NRJ Inc	1 587 819,41	158 781,94 \$	1 746 601,35 \$
Dernière estimation réalisée	1 061 311,23 \$	106 131,12 \$	1 167 442,35 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme – estimation)			579 159,00 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) (la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100			49,61%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse – la plus basse)			N/A
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) (la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100			N/A

Explication des écarts

L'écart de prix entre l'estimation et la plus basse soumission est de 579 159,00 \$ (+50,39 %), taxes et contingences incluses.

L'écart de prix peut s'expliquer par les éléments suivants (les éléments sont énumérés en ordre d'importance de l'impact monétaire):

- prix des soumissions à la hausse au-delà du 1^{er} mai (impact majeur);
- estimation réalisée à partir de prix historiques, dont, en partie, des prix historiques provenant de contrats réalisés par la ville centre (quantités plus élevées, donc, prix fixes répartis sur une quantité plus grande);
- sous-estimation des coûts associés aux ouvrages de pavage;
- surcoût dû à l'incertitude pour la gestion des sols contaminés, en raison de l'entreposage temporaire et la caractérisation lors des travaux;
- type de projet peu fréquent pour un arrondissement et ne correspondant pas aux interventions habituelles pour les preneurs de cahier de charges pour des travaux en arrondissement.

Une estimation post ouverture des soumissions a été réalisée par une firme externe, GLT, afin de pouvoir aider l'Arrondissement dans la prise de décision pour l'octroi du présent contrat, en raison de l'écart important des prix.

La méthode d'estimation utilisée par le consultant externe correspond à une estimation de catégorie «A» signée par un estimateur membre de l'*Association des estimateurs et des économistes de la construction du Québec* et est davantage représentative qu'une estimation à partir de prix historiques tel que réalisé avant l'ouverture des soumissions. La méthode par évaluation des prix historiques est valable dans la majorité des cas, toutefois, dans le présent cas, l'estimation externe, a permis de juger que l'estimation initiale est sous-estimée. L'écart entre le montant de l'estimation externe et le prix du plus bas soumissionnaire est de 6,67%, ce qui permet de confirmer que le prix de la soumission est raisonnable pour les travaux à réaliser.

L'estimation externe est réalisée par une méthode similaire à celle des entrepreneurs (taux de production, taux horaire de la main d'oeuvre et de la machinerie, frais fixes divers, etc.)

Tous les documents fournis ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues afin de s'assurer de leur conformité, tels que le formulaire de soumission, le cautionnement de soumission, la lettre d'engagement, licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), l'attestation de Revenu Québec et de l'Autorité des Marchés Publics (AMP).

Aucun des soumissionnaires dans ce dossier n'a été déclaré non conforme en vertu du *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle (18-038)* .

Les validations suivantes ont été effectuées :

- Les soumissionnaires ne font pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Les soumissionnaires ont déposé une attestation valide de Revenu Québec (RQ) avec la soumission;
- Les soumissionnaires ne font pas partie du Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Les soumissionnaires respectent le *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle (18-038)*;
- Les soumissionnaires ne sont pas inscrits sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant (LFRI).
- Les soumissionnaires ne figurent pas sur le registre des personnes inadmissibles.

Recommandation :

Nous recommandons d'adjuger ce contrat à l'entreprise : *Environnement Routier NRJ inc.* , sise au 23, avenue Milton, Lachine (Québec) H8R 1K6 dont le numéro d'entreprise est le suivant: 1142611939

L'évaluation de risque effectuée n'a pas identifié de risque significatif pour la recommandation d'une évaluation de rendement en vertu de l'encadrement administratif numéro C-OG-APP-D-21-001.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale maximale en lien avec ce dossier est de 1 984 774,260 \$ (taxes incluses), dont 1 587 819,41 \$ pour le contrat et 158 781,94\$ pour les contingences (10%) et 238 172,91 \$ pour les incidences (15 % *). Elle sera assumée comme suit :

- Un montant maximal de 1 578 927,19 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 45000 de compétence d'agglomération RCG 23-004 Aménagements cyclables CM23 0091
- Un montant maximal de 48 832,80 \$ (net de ristourne) sera financé par le budget de fonctionnement vélo
- Un montant maximal de 184 603,46 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt 59071 de compétence locale, 23-007 Sécurisation du réseau routier Vision Zéro CM23 0194 dans le Programme du PSAÉ

Le montant précisé **1 812 363,45 \$** (net de ristourne) est le total approuvé par l'appel à projets pour les 3 projets planifiés en réalisation 2023 via le programme 45000:

- A85_VER22-0963: 835 723 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 214 271,19 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 1 049 994,19 \$ (net de ristourne)
- A85_VER-0965: 528 933 \$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et transféré vers le A85_VER22-0963 , pour un montant total de 528 933 \$ (net de ristourne) ;
- A85_VER22-0966: 45 271\$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un

montant additionnel 3 561,80 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 48 832,80\$ (net de ristourne)

- PSAE_VER22-0801: 140 667\$ (net de ristourne), approuvé via l'appel à projets et un montant additionnel 43 936,46 \$ suite à l'ouverture des soumissions, pour un montant total de 184 603,46 \$ (net de ristourne)

Le montant total, en net de ristourne, est de 1 812 363,45 \$, pour l'ensemble des programmes.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible au Programme décennal d'immobilisation (PDI) 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de \$) :

Programme	2023	TOTAL
45000– Réseau Express Vélo et développement du réseau cyclable	1 579K \$	0 K\$
Budget de fonctionnement	49K \$	0K \$
59071 - Programme PSAE Vision Zéro : Mise en oeuvre des mesures de sécurisation	185K \$	0K \$

Cette dépense sera assumée à :

- 87,1% par le règlement d'emprunt 45000 est de compétence d'agglomération;
- 2,7 % via le règlement d'emprunt 59071 de compétence CORPO (locale);
- 10,2% par l'agglomération de Montréal via le budget de fonctionnement vélo.

Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des finances.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle. Voir les détails dans la grille d'analyse Montréal 2030 jointe au présent dossier.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure, les impacts sont les suivants:

- un des axes cyclables principaux de Verdun demeure non sécurisé;
- les travaux ne pourront être complétés en 2023, et le présent contrat pourrait perdre son financement;
- la majorité des travaux permettent une sécurisation aux abords d'une école secondaire, et ces travaux sont attendus par cette école;
- l'atteinte des objectifs de déploiement de la programmation vélo seront retardés;
- les prix étant peu prévisibles ces dernières années et qui sont fortement à la hausse, un report de la réalisation de ces travaux pourrait impliquer une hausse des coûts de réalisation.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Ce dossier ne comporte aucun enjeu en lien avec la COVID-19.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication a été préparé pour le présent projet, dont les principales étapes sont les suivantes:

Lors de l'octroi

- Communiqué de presse;
- Avis à la population et aux partenaires;
- page internet à jour.

Au début des travaux

- Publication Facebook;
- Article sur montreal.ca.

Pendant les travaux

- Communication en continu

Au terme des travaux

- Communication;
- Inauguration.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Date limite de l'intervention du Service des finances: 9 juin;

- Négociation: semaine du 5 juin;
- Conseil d'arrondissement: 27 juin;
- Émission d'un bon de commande correspondant au montant final suite à la négociation, pour un montant maximal du montant autorisé au présent GDD;
- Octroi de divers contrats via les incidences: à partir de juillet 2023;
- Démarrage du contrat: mi-juillet;
- Début des travaux: août 2023;
- Fin des travaux: 15 décembre 2023.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Accès au dossier



Sécurité - Autorisations d'accès

Auteurs :

Véronique DORVAL

Liste de distribution :

Abdelkrim AIT ABDAIM Chantal COUTURE Diane GARAND Jean-Francois DUTIL Mario GERBEAU Mélanie FORTIN Grace DANON Julie MAHONEY Jean CARDIN Steve VADEBONCOEUR	
Lecteurs : Par défaut _GDD_CreatDos_Greffe_Lect Jean CARDIN Annick DUCHESNE Ève LEDUC Amelie Josian ONGMAHAN BEHALAL Hui LI Iulia Ramona BOAR BUCSA Johane MORIN Marie-Antoine PAUL Tiffany AVERY-MARTIN [Lect_Endos_Arr] 0101_Direction	Autres Muriel DI BATTISTA Madeleine TALBOT Sylvie FILION Guylaine CAUCHON Brigitte ST-ONGE Annick DUCHESNE Ève LEDUC Mona NOVAC Maurice OVIEDO Marc BRETON alfonso.barbiaux Maxime CHOUINARD Jonathan HAMEL-NUNES

Sélection des intervenants et transmission d'une demande d'intervention

GDD Brennan	
-------------	--

Historique

Cheminement du dossier

Endossement du sommaire décisionnel

Date d'endossement	Demande transmise le	Par	Endossement retiré le	Par
2023-05-31 17:29	2023-05-31 16:26	Véronique DORVAL		

Transmission pour approbations

au Directeur de direction	Par	au Directeur de service	Par
2023-05-31 16:27	Véronique DORVAL		

Parties prenantes

Informé le	Par	Partie prenante
2023-06-02 14:15	Véronique DORVAL	Ève LEDUC

Interventions

Transmise ou réaffectée le	Par	Intervenant	Complétée le

Signature de la recommandation

Date de	Demande	Par	Signature retirée	Par

signature	transmise le		le	
	2023-05-31 16:25	Véronique DORVAL		

Ficelage

Ficelé le	Par	Déficelé le	Par

Inscription à l'ordre du jour

Niveau décisionnel	Séance du	Inscrit par	Le
Ordre du jour du CA			
Ordre du jour du CE			
Ordre du jour du CM			



Gestion des ordres du jour

Calendrier d'inscription

Niveau décisionnel	Séance visée	Date de tombée	Ficelé le
Conseil d'arrondissement	2023-06-27	2023-06-14 17:00	
Comité exécutif	2023-08-02	2023-07-24 12:00	
Conseil municipal			
Conseil d'agglomération			

Liste des modifications

Date Rev. Par

Création : 2023-05-15 13:03 Véronique DORVAL

Modifications : 2023-06-02 14:16 31. Véronique DORVAL

2023-06-02 14:09 30. Véronique DORVAL

2023-06-02 13:57 29. Véronique DORVAL

2023-06-02 13:56 28. Véronique DORVAL

2023-06-02 11:46 27. Véronique DORVAL

* Seules les cinq dernières modifications sont affichées.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Iulia Ramona BOAR BUCSA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Véronique DORVAL
Ingénieure

ENDOSSÉ PAR

Jean CARDIN
Directeur

Le : 2023-06-05

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Daniel POTVIN
Directeur par intérim



Dossier # : 1234637009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Édicter une ordonnance relative à l'événement public «Jeux écossais de Montréal »

Il est recommandé:
d'édicter l'ordonnance relative à la tenue d'un événement public *Jeux écossais de Montréal*
:

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Promenade des cabers	<i>Jeux écossais de Montréal</i>	stationnement des élus municipaux, situé à l'arrière de la mairie d'arrondissement, au 4555, rue de Verdun	jeudi, 3 août 2023 de 17 h à 19 h 30

et ce en vertu des règlements suivants :

- *Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516);
- *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RCA06 210012).

Signé par Marlène M GAGNON Le 2023-07-11 16:33

Signataire : Marlène M GAGNON

directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissement
Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement
social

IDENTIFICATION **Dossier # :1234637009**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Édicter une ordonnance relative à l'événement public «Jeux écossais de Montréal »

CONTENU

CONTEXTE

Le conseil d'arrondissement peut autoriser la tenue d'événements et déroger à la réglementation en vigueur par le biais d'ordonnances.
 À cet effet, nous présentons un sommaire pour l'événement «Jeux écossais de Montréal » et nous demandons l'aval du conseil d'arrondissement afin de déroger aux règlements de l'arrondissement de Verdun, notamment, au *Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516) et au *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RCA06 210012).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 210183, CA23 210142, CA23 210111, CA23 210079, CA23 210050, CA22 210299, CA22 210258, CA22 210222, CA22 210196, CA22 210165, CA22 210140, CA22 210117 , CA22 210083, CA22 210051, CA21 210286, CA21 210244, CA21 210210, CA21 210175, CA21 210158, CA21 210128, CA21 210105, CA21 210104, CA21 210071, CA21 210046, CA20 210191, CA20 210022, CA20 210039, CA20 210136, CA20 210107, CA19 210022; CA19 210052, CA19 210082, CA19 210123, CA19 210181, CA19 210210, CA19 210232, CA19 210261, CA19 210288, CA18 210289.

DESCRIPTION

Les événements présentés sur le domaine public de l'arrondissement de Verdun sont de diverses catégories. Ils peuvent être de nature communautaire, sociale, sportive, éducative, multiculturelle, de collecte de fonds, civique ou commémorative. L'occupation du domaine public peut se réaliser de différentes façons : occupation au complet ou en partie d'une place ou d'un parc; fermeture d'une ou de plusieurs rues; ou une combinaison des deux, comme l'occupation simultanée d'un parc et d'une rue.

JUSTIFICATION

La présentation d'événements sur le domaine public s'inscrit dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des citoyens montréalais. Ces événements contribuent à l'épanouissement de la population en permettant aux citoyens de se rencontrer et d'établir des contacts humains dans un cadre convivial. Ils permettent aussi aux citoyens de découvrir un arrondissement dynamique et chaleureux. Les événements sur le domaine public sont gratuits et accessibles à tous.

Afin de les réaliser, plusieurs autorisations sont nécessaires. Les organisateurs devront

s'assurer d'obtenir toutes les autorisations requises pour la tenue des événements, le cas échéant.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts reliés aux services requis par la Ville pour le soutien à la réalisation de cet événement sont facturés en conformité avec le *Règlement sur les tarifs* (*Exercice financier 2023*) (RCA22 210013) en vigueur, le cas échéant.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue à l'atteinte des résultats de *Montréal 2030* .

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Impacts importants et positifs pour les organismes et les membres de la communauté.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'ordonnance sera publiée sur le site Internet de la Ville de Montréal/arrondissement de Verdun. Les informations seront transmises par courriel aux instances concernées (Service de la police de la Ville de Montréal (S.P.V.M.), Service incendie de Montréal (S.I.M.), Société des transports de Montréal (S.T.M.), Service des infrastructures, de la voirie et des transports de la Ville de Montréal, Direction des travaux publics, Direction adjointe des projets d'infrastructure et du génie municipal, l'Agence de mobilité durable Montréal. Pour la tenue de cette activité, les organisateurs informeront les résidents et/ou commerçants des secteurs touchés par les événements précités.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

s.o.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean CARDIN, Verdun
Josée BOUTHOT, Verdun
Marc L'ARCHEVEQUE, Verdun
Laurence GALLERAND, Verdun
Martin ROBERGE, Verdun
Grace DANON, Verdun
Pierre BEAULIEU, Verdun

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Madeleine TALBOT
Secrétaire de direction CSLDS

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-07-11

Carl NÉRON
c/s sports/loisirs installations



Dossier # : 1234588002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de Mme Stéphanie Zhao LIU (100284603) à titre de secrétaire d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Verdun ainsi que Mme Diane Garand (100857999) à titre de secrétaire d'arrondissement substitut

Il est recommandé:

- 1- de nommer Mme Stéphanie Zhao Liu à la fonction de secrétaire d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Verdun et ce, à compter du 15 juillet 2023;
- 2- de nommer Mme Diane Garand à titre de secrétaire d'arrondissement substitut.

Signé par Marlène M GAGNON Le 2023-07-11 14:19

Signataire : Marlène M GAGNON

directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissementissement
Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement
social

IDENTIFICATION **Dossier # :1234588002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de Mme Stéphanie Zhao LIU (100284603) à titre de secrétaire d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Verdun ainsi que Mme Diane Garand (100857999) à titre de secrétaire d'arrondissement substitut

CONTENU

CONTEXTE

Compte tenu de l'embauche d'une nouvelle greffière et secrétaire d'arrondissement, il convient de nommer, temporairement, Mme. Stéphanie Zhao Liu (100284603) à la fonction de secrétaire d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Verdun, et ce, à compter du 15 juillet 2023.

De plus, afin de pouvoir remplacer la secrétaire d'arrondissement en cas de maladie, de vacances ou d'empêchement majeur, il est requis de nommer un secrétaire d'arrondissement substitut. Il est recommandé de nommer Mme Diane Garand (100857999), secrétaire recherchiste permanente à l'arrondissement de Verdun qui a déjà occupé ce poste temporairement, comme secrétaire d'arrondissement substitut de Mme Stéphanie Zhao Liu.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA20 210069 - 7 avril 2020- Approuver la nomination de M. Mario Gerbeau à titre de secrétaire d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Verdun ainsi que Mme Diane Garand à titre de secrétaire d'arrondissement substitut (1206783002)

CA19 210024 - 5 février 2019 - Nomination de Mme Annick Duchesne à titre de directrice intérimaire du Bureau d'arrondissement et du greffe ainsi que secrétaire d'arrondissement substitut rétroactivement au 5 janvier 2019. (1181324001)

DESCRIPTION

s. o.

JUSTIFICATION

Afin de répondre aux besoins opérationnels, il est nécessaire de nommer Mme Stéphanie Zhao Liu à titre de secrétaire d'arrondissement avec tous les pouvoirs associés à cette fonction et de nommer à titre de secrétaire d'arrondissement substitut Mme Diane Garand. Cette nomination est en conformité avec l'article 27 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) qui énonce que:

« Pour chaque arrondissement, le conseil de celui-ci nomme un secrétaire. Ce secrétaire possède, compte tenu des adaptations nécessaires et pour les fins des compétences du conseil d'arrondissement, les pouvoirs et doit exécuter les devoirs du greffier d'une

municipalité prévus par toute loi ».

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S. O.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en équité, inclusion et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S. O.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

S. O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S. O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S. O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-07-11

Caroline DENIS
Conseillère en ressources humaines

André LAVOIE
Directeur des services administratifs par
intérim